

**« Je ne suis plus moi-même ».**  
**Us et abus du pronom réfléchi « myself » en**  
**anglais : approche fonctionnelle basée sur le web**

Antoine CONSIGNY  
Université Marc Bloch - Strasbourg

INTRODUCTION

L'anglais, contrairement au français, possède des pronoms réfléchis avec leur forme propre. En effet, en français, les pronoms réfléchis utilisent une des formes de leurs équivalents personnels, sauf pour ceux de la troisième personne : on a ainsi *me*, *te*, *nous*, *vous* pour *je*, *tu*, *nous*, *vous* mais un pronom réfléchi unique se pour *il(s)* et *elle(s)*. En anglais, dans une certaine mesure, les pronoms réfléchis sont également séparés en première et deuxième personne d'un côté et troisième personne de l'autre, mais de façon différente. Les premières formes consistent en un possessif et du mot « self » au singulier ou au pluriel. Les autres sont sur le modèle pronom personnel suivi du même mot « self ». On obtient donc *myself*, *yourself(ves)* mais *itself*, *themselves*. Les formes ont été décrites assez précisément, y compris les variantes dialectales, par Wales (1996), et le but ici n'est pas de revenir dessus. Il n'est pas non plus prévu, quoique ce serait un sujet intéressant en soi, de se demander pourquoi dans les deux langues on a des formes différentes entre la troisième personne et les autres.

Le présent article cherche à décrire les usages du pronom réfléchi anglais « myself », c'est-à-dire uniquement le pronom réfléchi à la première personne du singulier. Une partie appréciable de ces usages a déjà été traitée, dans Wales et d'autres, mais à chaque fois le traitement tourne essentiellement autour de deux préoccupations. D'abord, le pronom est-il bien « réfléchi », c'est-à-dire le référent est-il directement présent dans la phrase ? Ensuite, l'utilisation est-elle

correcte ? Cette approche ressemble fort à une description à vue prescriptive. Les études portent sur les pronoms réfléchis en « anglais standard » ou « correct » et donc cherchent à montrer quand on peut utiliser un pronom réfléchi, dans quel(s) cas, et ce qu'il veut dire (voir, en particulier, Quirk et al., 1985).

Dans cette étude, le point de vue inverse est adopté : tous les usages sont considérés a priori comme corrects. En d'autres termes, tant que l'énoncé où ils apparaissent est compréhensible, ils sont acceptés et donc décrits. Il n'en demeure pas moins que certains sont « attendus » dans le sens où ils sont plus habituels et probablement plus acceptables que d'autres. Il y aura donc deux parties dans cette contribution, dans lesquelles on décrira les formes habituelles (les « us » du titre) et les formes inhabituelles (les « abus »), pour le pronom réfléchi. L'approche théorique choisie est l'approche systémique fonctionnelle, qui laisse une grande place aux relations interpersonnelles dans l'interaction sociale qu'est le langage. Dans ce cadre théorique, les pronoms personnels et leur importance ont été bien étudiés (voir par exemple Fina, 1995 ; Thompson et Thetela, 1995). En particulier il a été montré par Fina (1995) que l'utilisation des pronoms personnels reflétait souvent une prise de position, et potentiellement une adhésion ou non à un point de vue présenté en discours. D'un autre côté, il n'y a pas encore eu, à ma connaissance, d'étude des pronoms réfléchis. Il en est de même d'ailleurs des autres écoles : les pronoms réfléchis ont été nettement moins étudiés que les pronoms personnels. Ces derniers semblent être dépositaires de l'information personnelle ; c'est sans doute dans cette optique que le pronom *I* est étudié (entre autres choses) par Hyland (2003), ou d'autres pronoms, par exemple par Kuo (1998). Le but de cet article est donc de combler ce vide, et de tenter de préciser la ou les fonctions du pronom « myself » dans les énoncés. On verra ainsi que les us comme les abus du pronom réfléchi de première personne du singulier peuvent servir à donner une certaine image de l'énonciateur, tout en remplissant éventuellement d'autres fonctions.

## LES DONNEES

Les données sont sous forme de concordances réalisées avec WebCorp, un concordancier qui considère le net comme un corpus de textes. Pour accéder aux sites et produire les concordances, il utilise différents moteurs de recherche (Google, Alta Vista, etc.) et leur commande la recherche qui a été décidée (pour plus de détails sur

WebCorp, voir Renouf, 2004, Morley et al. 2003, et le site de WebCorp).

Au départ, la concordance était une simple recherche de « myself » sous forme de mot clé (format KWIC, « key word in context »). Il s'est avéré que le comportement syntaxique du pronom ne correspondait pas à mes attentes, j'ai donc effectué une seconde recherche, plus spécifiquement de « myself is ». Le but était de voir si le pronom se trouvait fréquemment avec la fonction sujet ; de plus, le logiciel ne permettait pas, au moins dans sa version accessible sur le net, de recherches de schémas préfabriqués avec un élément libre (du type « myself \*s » qui demanderait toutes les occurrences du pronom suivi d'un mot terminé par la lettre 's').

Les résultats de la recherche sont présentés dans le tableau 1.

	Concordance 1 : « myself »	Concordance 2 : « myself is »
Nombre de lignes <sup>1</sup> .	427 / 425	175 / 174

Tableau 1 : données brutes « myself »

## L'ETUDE DU PRONOM « MYSELF »

### Ce qu'on attend

#### *« Myself » comme élément rhématique, complétant le procès*

On peut voir, à partir d'exemples tirés des concordances réalisées, le comportement « normal » (ce que j'ai appelé « us » dans le titre) du pronom réfléchi, et expliquer ce comportement avec une analyse du type proposé dans la partie précédente. Les phrases utilisées étant des phrases complexes (avec plusieurs propositions, dont certaines « déclassées »), les analyses seront proposées pour la proposition principale et éventuellement (si le pronom en fait partie) une subordonnée.

L'analyse portera principalement sur les structures des propositions, pour dégager la ou les fonctions de « myself » dans chaque

1. Dans les deux cas, le moteur de recherche a produit une ou deux lignes qui venaient de sites à caractère pornographique ou assimilable, qui ont donc été éliminées, d'où le deuxième nombre (lignes effectivement étudiées).

phrase, sa position, etc. Des conclusions seront ensuite tirées de cette analyse.

(1) I just couldn't get past judging *myself*.

I	just	couldn't	get past	∅	judging	myself
Thème		Rhème				
Sujet	Adver- bial	Elément conjugué	Prédictat	Objet		
Acteur		Procès : Comportemental		But		
				Thème		Rhème
				Elément non conjugué	Prédictat	Objet
			Acteur	Procès : Compor- temental	Objectif	

Figure 1 : « myself », exemple 1

On voit sur cet exemple que le pronom « myself » est utilisé comme objet du prédicat « judge ». Il est en position rhématique, c'est-à-dire qu'il ne constitue pas ce dont la phrase parle. Au contraire, il fait partie de « ce qu'on en dit ». C'est une constante attendue pour le pronom réfléchi en anglais, qu'il ne puisse pas faire partie du thème. De même, il ne doit pas être trouvé comme acteur, même s'il réfère à la même personne que l'acteur du procès dans un énoncé (comme celui donné en exemple).

Ce qui se passe, par contre, quand on regarde les éléments interpersonnels (qui ont trait à l'interaction, aux participants), il en fait partie, ne serait-ce que parce qu'il permet de définir la personne à laquelle il fait référence comme un des participants de l'action ; au même titre d'ailleurs que les autres pronoms personnels. La différence avec « myself » est qu'il fera référence à l'énonciateur/au locuteur dans le contexte de l'interaction, lorsque celui-ci a déjà été cité dans l'énoncé. En d'autres termes, il identifie de façon explicite le locuteur et la personne derrière le pronom réfléchi.

Dans le même ordre d'idée, on trouve « myself » en fonction de complément introduit par une préposition (objet indirect ou autre), avec les mêmes constantes : répétition du sujet grammatical.

(2) I try not to draw attention to myself.

(3) ... an enormous role in helping me learn about myself.

Le Sujet grammatical de la principale en est aussi l'Acteur et il est l'Acteur non répété de la subordonnée ; il est donc normal que le complément de « draw attention » qui réfère au Sujet/Acteur soit exprimé par le pronom réfléchi. Il en est de même avec l'exemple 3, où le pronom fait partie d'un syntagme prépositionnel qui a pour fonction « objectif (adverbial) du procès ».

#### « *Myself* » emphatique

Une deuxième utilisation fréquente du pronom réfléchi est celle que Quirk et al. (1985) décrivent comme « emphatique ». Pour eux, il est alors appositionnel, et sert d'adverbial. On peut donc le trouver dans différentes positions dans la phrase. Son but est d'accorder une importance plus grande sur l'énonciateur/Sujet/Acteur ou, quand ce sont des entités différentes, au moins l'énonciateur. On le trouve donc dans des structures du type « I myself » ; « me myself », suivant la place et fonction du pronom personnel :

(4) Why do I need your paces, when I myself out-gallop them ?

On peut encore considérer ici que le pronom réfléchi est justifié par l'identité avec le Sujet/Acteur. Il n'est bien évidemment pas possible de répéter le pronom personnel ; on peut parfois trouver celui-ci, mais alors en cas objet (« me ») de façon moins fréquente, et séparé du reste de la phrase par une virgule, comme dans l'exemple « I don't show favouritism, me » (dans *Harry Potter and the Goblet of Fire*, 2000 de J.K. Rowling). Dans l'exemple 4, le pronom réfléchi est thématique, ce qui fait un Thème complexe formé de deux pronoms qui réfèrent à la même personne. Sur un plan de l'organisation de l'information, on peut dire qu'il y a insistance sur le contenu de ce Thème, marqué, ce qui lui confère une importance toute particulière.

L'autre possibilité est d'avoir le pronom réfléchi loin du Sujet/Acteur, ce qui lui donne un statut quelque peu différent. Il n'est plus en position thématique mais rhématique, et il peut avoir une

fonction d'adverbial. Cependant, il ne renseigne pas sur les circonstances du procès comme le font les adverbiaux habituels, il n'est là que pour répéter sous une autre forme le Sujet/Acteur. En d'autres termes, il sert à remettre dans le Rhème le contenu informationnel du Thème (le Sujet/Acteur, l'énonciateur). Sa valeur emphatique est à nouveau très importante :

(5) I turn the bridegroom out of bed, and stay with the bride myself

Dans les deux exemples ci-dessus, on voit la valeur emphatique du pronom. Il est dans le premier cas en position thématique et dans le deuxième en position rhématique. Cependant, la valeur principale (celle qui est tout à la fois une conséquence et un but de la valeur emphatique) est interpersonnelle. En effet, le pronom permet de mettre en avant un des participants à l'interaction langagière. Dans le premier cas, l'énonciateur se pose en qualité de « ce dont il parle » (thématique) et il se répète, toujours dans cette catégorie (qu'on pourrait gloser par « c'est bien de moi qu'il s'agit »). Dans le deuxième cas, l'énonciateur se pose encore en qualité de « ce dont il parle » (thématique) et en qualité de « ce qu'il en dit » (rhématique). Dans les deux, le schéma marqué donne une importance plus grande au référent, l'énonciateur, ce qui en fait un élément de contraste, comme le montre de façon encore plus explicite (le contraste est effectivement exprimé) l'exemple 6 :

(6) ... I haven't used it myself, but people close to me have...

Ce « moi et pas quelqu'un d'autre » permet d'exprimer la distance par rapport à d'autres participants/au co-énonciateur, d'où parfois le sens de « tout seul » du « do-it-yourself ». Il est alors comparable à « by myself », qu'on trouve d'ailleurs de la même façon et dans la même position.

« *Myself* » et l'« *hypercorrection* »

Certains auteurs parlent dans certains cas d'utilisation de « myself » d'une volonté d'éviter le problème du cas : doit-on mettre « I » ou « me » dans tel ou tel contexte ? Le problème se pose souvent dans des expressions du type « X and I » ou « X and me ». On trouve souvent le pronom réfléchi à la place des deux formes du pronom personnel, ce qui permet à l'énonciateur de ne pas avoir à se poser la question. Beaucoup sont contre cette utilisation (Wales en parle d'ailleurs avec une certaine ironie) parfois dite d'« hypercorrection »

(7) Ordering two shots of ‘the cheap shit’ for Jeremy and myself ...

Ici le pronom réfléchi est en position d’objet (second) et le cas serait donc le cas objet pour le pronom personnel : « for Jeremy and me ». De nombreux locuteurs ont cependant tendance à éviter ce genre de structure et celle avec le pronom réfléchi leur semble préférable. Cette utilisation est attestée, et même décrite par Quirk et al (1985, p. 360) ; cependant, d’après Wales (1996, p. 194), elle est « généralement rejetée par les linguistes et pourtant très fréquente »<sup>2</sup>. On pourrait ajouter que cette discussion se trouve même dans le corpus étudié, avec des exemples commentés du même type que l’exemple 7 :

(8) And you shouldn’t say “to my wife and myself”.

L’énonciateur qui commente cette construction en donnant comme alternative correcte l’utilisation du pronom personnel en cas objet : « The only correct way to say this is, “The IRS sent the refund check to my wife and me”. » Il répond à ceux qui trouvent cette structure trop familière que c’est la seule qui soit grammaticalement correcte. Ceci confirme que pour beaucoup de locuteurs le pronom réfléchi est préférable, et en même temps qu’il est rejeté par d’autres comme étant incorrect, d’où l’appellation d’« hypercorrection ».

Il est intéressant de noter à ce propos que d’un point de vue interpersonnel, cette fois-ci le choix du pronom réfléchi est fait justement pour réduire l’importance de la personne, en l’occurrence l’énonciateur.

### *Discussion*

Dans tous les cas énumérés dans cette section, on trouve le pronom réfléchi qui reprend le Sujet/Acteur. Il ne s’y substitue pas. On peut pourtant le trouver en position thématique, et en tant qu’Acteur (répété). Il n’est cependant pas attendu avec les trois caractéristiques du « sujet » traditionnel : Acteur, Thème, Sujet (de l’élément conjugué). C’est-à-dire que même lorsqu’il est en position thématique et qu’il est Acteur du procès, soit il y a un Sujet pour l’élément conjugué (comme dans l’exemple 4), soit on est en présence d’un élément non conjugué, comme dans l’exemple 9 suivant :

2. « ...generally rejected by linguists, and yet quite common... », ma traduction.

(9) *Myself moving forward then and now and forever...*

Ici, le pronom réfléchi est bien le Thème et l'Acteur du procès ; il n'est cependant pas Sujet, puisqu'il n'y a pas d'élément conjugué (ce qui est indiqué par la finale en *-ing*). On peut considérer qu'il correspond encore à une répétition du sujet d'une autre proposition indépendante, qui se trouve avant dans le texte.

Il existe un cas qu'on peut qualifier d'« attendu », et qui a été mentionné indirectement. Il s'agit du cas de l'utilisation métalinguistique de « myself ». Dans la discussion de l'exemple 8, il est dit que l'énoncé est de type métalinguistique : l'énonciateur commente l'utilisation du pronom réfléchi, en particulier ce qui est correct ou ne l'est pas. Dans ce contexte, il utilise « myself » en position Sujet d'un élément conjugué (l'exemple apparaît dans le corpus, mais n'a pas été relevé par le logiciel) :

(10) "Myself" is no better than "I" as an object.

(11) *Myself is NEVER nominative*<sup>3</sup>.

Ce type d'exemple a été trouvé à plusieurs reprises, dans des contextes similaires (commentaire métalinguistique à visée prescriptive). On peut alors reprendre l'analyse en trois temps (Figure 2), pour montrer que cette utilisation, quoique inattendue, n'est pas en réalité problématique. Le Procès n'est pas matériel (pas une action) mais relationnel (intensif).

Myself	is	no better than I as an object	
Thème	Rhème		
Porteur	Procès : intensif		Attribut
Sujet	Élément conjugué	Prédicat	Complément (attribut)

Figure 2 : « myself », exemple 10

3. Majuscules dans le texte d'origine. Cet exemple est amusant car il utilise « myself » comme sujet d'une phrase qui dit qu'il ne peut JAMAIS l'être. Évidemment ce n'est pas vraiment problématique.

On voit que l'élément thématique est aussi Sujet. Il est Porteur de l'Attribut qui lui est donné à travers le Procès (intensif). En d'autres termes, on donne un attribut à un terme ; l'attribut, ici, est de nature métalinguistique et l'élément interpersonnel de la phrase ne porte pas sur le pronom réfléchi, qui ne réfère à aucune personne mentionnée auparavant. Il ne porte donc pas de valeur interpersonnelle.

Dans tous les autres cas, la valeur interpersonnelle est évidente : le pronom confirme la personne de l'énonciateur, du Sujet et/ou Acteur. Dans son utilisation emphatique, il fait même plus, il lui donne un statut particulier dans l'organisation de l'information et dans le contenu du message. Il sert donc sur un plan à la fois textuel et idéationnel en plus de sa valeur interpersonnelle inévitable. Ceci explique en partie les discussions trouvées sur son emploi « litigieux », à la fois chez les linguistes (Quirk, Wales, cités plus haut) et chez les internautes (exemples 8 et 10).

Ce qu'on n'attend pas

*Les exemples*

On vient de voir que le pronom réfléchi peut occuper toutes les fonctions traditionnelles des pronoms : sujet, complément, etc. Il a également été montré que pour la fonction Sujet l'emploi de « myself » était métalinguistique et limité lorsqu'il est « acceptable ». On n'attend pas « myself » en tant que Sujet et Acteur d'un procès matériel, c'est-à-dire en position où il « fait l'action ». En considérant comme corrects les emplois dits « d'hypercorrection » on peut résumer les résultats de la façon suivante :

Us	abus
Position rhématique, fonction de complément, d'attribut, etc. (réfléchi) ; reprise du Sujet. Position rhématique, fonction emphatique de répétition de l'Acteur/Sujet. Position thématique, répétition de l'Acteur, mais pas Sujet : fonction emphatique. Position thématique et Sujet, mais pas Acteur (pas de procès matériel) : emploi métalinguistique.	Position thématique*, Sujet, Acteur du procès : emploi non attendu.  * optionnelle

Tableau 3 : us et abus du pronom réfléchi « myself »

Le tableau montre la description théorique de l'abus trouvé dans la concordance étudiée : le pronom « myself » employé en tant que Sujet et Acteur. (La position thématique n'est pas systématique, même si elle est le cas non marqué.) Dans ce cas, il convient de voir ce qu'est ce « myself » qui est utilisé et ce qu'il apporte à la valeur interpersonnelle déjà existante. Cette utilisation inhabituelle se trouve une fois dans un site :

(12) *Myself always thinks with ego about those who were killed...*

En plus d'être Sujet et Acteur, « myself » est également en position thématique, ce qui en fait « ce dont l'énonciateur parle » ; il parle de lui-même, et ne se nomme pas avec le pronom personnel attendu mais avec le pronom réfléchi. S'il avait utilisé « I » à la place, il n'y aurait aucun problème : le site est dédié aux pensées d'une personne, et donc il est normal que celle-ci parle d'elle-même. C'est d'ailleurs le cas dans le reste des emplois de « myself » dans ce blog, comme dans l'exemple suivant :

(13) *I turned on my laptop, started to write this blog just to make myself feel better...*

L'auteur du message parle de lui et s'adresse à d'autres internautes. Il utilise le pronom personnel à la première personne du singulier en position thématique comme Sujet/Acteur, et le pronom réfléchi comme Objet du procès. Rien d'anormal à cela, et on peut se demander si l'exemple précédent, tiré du même blog, n'est pas en réalité une erreur. Un premier élément de réponse vient de ce que la messagerie sur internet est écrite, et donc l'énonciateur a la possibilité de choisir (dans une certaine mesure) ses mots. Si les fautes d'orthographe et de syntaxe sont rarement corrigées dans ce type de texte, en revanche le choix des mots sera vraisemblablement plus soigné. L'énonciateur veut être compris, s'il veut que la communication puisse avoir lieu (Grice, 1975). Le choix du pronom réfléchi n'est donc pas le fruit du hasard, ni d'une réelle erreur.

On est donc devant un cas marqué, qui ne correspond en rien au comportement syntaxique de « myself ». Par contre, le référent du pronom est celui qu'on attend, c'est-à-dire l'énonciateur, qui réfère à lui-même par les pronoms personnels *I* et *me*, et parfois le pronom réfléchi « myself ». En d'autres termes, au niveau sémantique, il n'y a pas de problème *a priori*. On doit pourtant constater que le changement induit par la structure syntaxique marquée a des conséquences sur le sens de l'énoncé d'un point de vue pragmatique. Ceci se retrouve essentiellement au niveau interpersonnel dans notre approche. Il y a évidemment une partie du sens du pronom qui se retrouve, et qui a été décrite comme « emphatique » dans la précédente section : l'énonciateur insiste sur le fait qu'il parle de lui et non de quelqu'un d'autre. Cependant, on peut se demander si cette distinction est utile : le pronom personnel *I* marcherait très bien ici. Il faut aller plus loin dans l'énoncé pour trouver une explication partielle de ce « myself » étrange : dans l'utilisation de l'adverbial « with ego ». En effet, il explique en grande partie le choix qui est fait de ne pas utiliser *I* alors qu'on l'attendrait. L'énonciateur parle de lui certes, mais en parle « with ego » ; c'est comme s'il parlait d'une personne de qualité supérieure qui se trouve être lui-même<sup>4</sup>. On a donc là un cas tout à fait particulier, qui se signale par son comportement marqué, et qui apporte un sens marqué au pronom et à l'énoncé tout entier. L'énonciateur parle de lui dans des termes qui montrent une distanciation entre énonciateur et référent alors même qu'ils ne font

4. On trouve un exemple similaire dans *Astérix et le domaine des dieux*, où Jules César « parle toujours de lui à la troisième personne », ce qui renforce l'image qu'il a dans la bande dessinée et donne lieu à des mésestantes cocasses dans la discussion avec ses conseillers.

qu'un. En quelque sorte il se magnifie, et donne de lui une image très égocentrique (cf. encore « with ego »).

Il existe un autre blog dans lequel on trouve le même emploi. On trouve là toute une mini-concordance d'emplois étonnants de « myself ». Il y est souvent mais pas systématiquement Thème, Acteur et Sujet. On le trouve également en position rhématique, et en fonction d'objet, dans des propositions alors qu'il ne reprend pas le Sujet de l'élément conjugué. Les exemples suivants montrent ces variétés d'emplois :

- (14) myself is thinking things could be worse...
- (15) Personally myself was hoping for Wes Clark to gain some ground,...
- (16) In 14 days Myself goes back to work for one last day,...
- (17) Please (...) do not continue to show (...), it gives Myself nightmares, Hell it even scares my dog.

On voit à travers les quatre exemples précédents que « myself » est à la fois Sujet et Acteur, en position thématique ou non (ex. 14 à 16). Dans le quatrième, il n'est aucun des trois. Cependant, son référent n'est pas le sujet de la proposition, alors que c'est la règle pour le pronom réfléchi. Il semble donc y avoir un réel problème d'adéquation entre « myself » et son référent. On se retrouve dans un cas de figure proche du précédent, où l'énonciateur parlait de lui en utilisant le pronom réfléchi. Ce qui différencie les exemples qui viennent d'être donnés du précédent (ex. 12) est le fait que celui-ci était unique dans le blog, alors que dans le deuxième blog il est très fréquent, et même presque systématique à certains moments. Dans les faits, et ceci est confirmé par les exemples 15 et 17, « myself » est un nom que l'énonciateur se donne. Ce n'est pas toujours le cas, on a en effet une utilisation du pronom *I* en concurrence avec *myself* :

- (18) ... Myself stops in to COMPUSA to get a different data transfer software, and Lo and Behold Myself notices the software I have is supposed to sell for \$30...

Dans cet exemple, on a alternance des deux pronoms, qui pourtant renvoient à la même personne, l'énonciateur. De plus, ils sont tous

deux Acteur et Sujet dans leurs propositions respectives. La position thématique n'est pas vraiment un problème non plus, puisqu'il a déjà été vu que les trois ne sont pas forcément ensemble. On peut alors regarder de quelle manière ils interagissent, ou entrent en concurrence, dans une unité plus grande qu'une proposition ou même une phrase.

### *Discussion*

On se trouve devant un cas à la fois inhabituel d'un point de vue syntaxique comme cela a déjà été montré, mais également pragmatique. Dans notre approche, on peut parler de distanciation de l'énonciateur vis-à-vis de lui-même. Lorsque « myself » est employé, le verbe est conjugué à la troisième personne ; on trouve l'alternance de « myself » et de « I » mais seulement dans ce sens, avec la conséquence esquissée juste avant. On a l'impression que l'énonciateur parle de quelqu'un d'autre lorsqu'il utilise ce mot, alors qu'il est clair que c'est de lui qu'il s'agit. C'est bien cette séparation qui sur le plan interpersonnel pose problème. L'énonciateur se traite comme un participant dans le procès (idéationnel, ce dont il s'agit) puisqu'il met les deux pronoms en position thématique, mais aussi comme participant dans l'interaction avec les autres participants du blog (« personally myself... » ; « I mean » etc.) puisqu'il s'agit d'une discussion (plus ou moins interactive) via internet.

Que conclure donc ? La première chose, c'est que l'utilisation de « myself », même comme sujet de l'élément conjugué, est justifiable si l'on regarde sa structure interne. Il est composé d'un adjectif possessif, « my », et d'un substantif, « self ». Il est donc possible de le comparer à « my self » où on aurait un syntagme nominal normal, et qui existe en anglais. Ceci expliquerait de plus la troisième personne dans la conjugaison. La différence encore une fois tient à l'élément interpersonnel, et se trouve dans l'image de la personne qui est envoyée au lecteur du blog par l'énonciateur : il parle de quelqu'un qui se trouve être lui-même. C'est cette séparation, qu'on pourrait rendre en français en traduisant « myself » par « ma personne », qui donne toute sa force et sa justification à l'interprétation de « myself » comme une preuve d'égoïsme chez l'énonciateur.

### CONCLUSION

On peut revenir au titre de la communication, et le moduler. La grande majorité des emplois trouvés dans les concordances répondent

aux critères habituels d'emploi du pronom réfléchi « myself », y compris ceux sur lesquels il y a parfois désaccord, en particulier les emplois dits d'hypercorrection. Dans tous les cas, les critères de la grammaire fonctionnelle permettent à fois de décrire les emplois en termes de fonctions par rapport aux autres termes des énoncés, et dans un cadre plus large, plus proche de la pragmatique, de voir les rapports de sens qui s'établissent entre ces fonctions, les énoncés et les textes, et les participants dans le discours.

Pour ce qui est du pronom « myself » et de son utilisation pour représenter la personne, on a pu dégager deux cas principaux « attendus » : le cas où le pronom réfléchi est imposé par la syntaxe (cas vraiment réfléchi, quand l'utilisation du pronom personnel serait impossible, du type « I ask myself... »), et le cas où il n'est pas forcément nécessaire (en particulier emphatique). On peut écarter les cas d'emplois métalinguistiques, où le référent n'est pas une personne réelle<sup>5</sup>. En plus de ceux-ci, la concordance a révélé une utilisation plus proche du nom que du pronom, quand « myself » se trouve en fonction de Sujet de l'élément conjugué. Le référent est le même que dans les autres cas, à savoir l'énonciateur lui-même, mais la fonction est inattendue.

Il y a entre les trois des similitudes. Dans tous les cas, « myself » a un rôle dans la fonction interpersonnelle du discours produit, dans l'image que l'énonciateur donne de lui. Ce rôle est cependant rempli de façon et à des degrés différents. Lorsque l'emploi est imposé par la syntaxe, on n'a que le fait que l'énonciateur est à la fois participant dans l'interaction langagière et dans le procès (dans l'action) décrit par l'énoncé (cf. Thompson et Thetela, 1995). Dans les autres cas, il insiste sur cette (double) participation. Par contre, « myself » utilisé comme Sujet remet en cause sa nature même, et place l'énonciateur au niveau de figure hybride, à la fois identique (par la référence) et différente de lui (par la syntaxe), ce qui lui met une double emphase et nous fait conclure à un emploi égocentrique.

---

5. Il en est de même avec les cas où « myself » est utilisé comme nom propre, de marque, et désigne alors un produit. Cet emploi n'apparaît pas dans la première concordance, mais il apparaît dans la concordance de « myself is ».

## BIBLIOGRAPHIE

- FINA, Anna De, 1995, « Pronominal choice, identity and solidarity in political discourse » dans *Text*, vol. 15/3, p. 379-410.
- FRANCIS, Gill, 1989, « Thematic selection and distribution in written discourse » dans *Word*, vol. 40, p. 201-222.
- GOMEZ-GONZALES, María Ángeles, 1994, « The relevance of theme in the textual organisation of BBC news reports » dans *Word*, vol. 45, p. 293-305.
- GRICE, Herbert Paul, 1975, « Logic and conversation » dans Cole & Morgan (éds.), *Syntax and Semantics* vol. 3, Londres, Academic Press, p. 148-162.
- HALLIDAY, Michael Alexander Kirkwood, 1994, *An Introduction to functional grammar*, 2e éd., Londres, Arnold.
- HALLIDAY, Michael Alexander Kirkwood et HASAN, Ruqaiya, 1976, *Cohesion in English*, Londres, Longman.
- HALLIDAY, Michael Alexander Kirkwood et HASAN, Ruqaiya, 1989, *Language, context and text : aspects of meaning in a social-semiotic perspective*, Oxford, Presses Universitaires d'Oxford.
- HYLAND, Ken, 2003, « Self-citation and self-reference : credibility and promotion in academic publication » dans *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, vol. 54/3, pp. 251-259.
- KJELLMER, Goeran, 1986, « Us Anglos are a cut above the field : on objective pronouns in nominative contexts » dans *English Studies*, vol. 67, p. 445-449.
- KUO, Chih-Hua, 1998, « The use of personal pronouns : role relationships in scientific journal articles » dans *ESP Journal*, vol. 18/2, p. 121-138.
- MORLEY, Barry, RENOUF, Antoinette, KEHOE, Andrew, 2003, « Linguistic research with XML/RDF-aware WebCorp tool » dans *Actes du colloque WWW03*, Budapest.
- Sur *WebCorp*, voir la page [www.webcorp.org.uk](http://www.webcorp.org.uk), ou [www.rdues.uce.ac.uk](http://www.rdues.uce.ac.uk).
- QUIRK, Randolph et al., 1985, *A Comprehensive grammar of English*, Londres, Longman.
- RENOUF, Antoinette, 2004, « Investigating phrasal productivity in web-based text », communication présentée au séminaire *JASGIL 04*, Strasbourg.
- THOMPSON, Geoff, 2004, *Introducing functional grammar*. 2e éd., Londres, Arnold.
- THOMPSON, Geoff, THETELA, Puleng, 1995, « The sound of one hand clapping » dans *Text*, vol. 15/1, pp. 103-127.
- WALES, Katie, 1996, *Personal pronouns in present-day English*, Cambridge, Presses Universitaires de Cambridge.

